



La transmission du risque de liquidité par les banques internationales

Matthieu BUSSIÈRE,
Julia SCHMIDT
Banque de France
Direction des Études et des Relations
internationales et européennes

Boubacar CAMARA,
François-Daniel CASTELLANI
Secrétariat général de l'ACPR
Direction des Études

Vincent POTIER
Banque de France
Direction de la Stabilité financière

Ce Rue de la Banque présente les résultats pour la France du premier projet de recherche entrepris par le réseau international de banques centrales IBRN. Ce projet s'intéresse plus particulièrement aux périodes de tensions financières, traditionnellement marquées par une forte diminution des prêts bancaires, notamment des prêts internationaux. Les résultats suggèrent que le recours à des sources de financement stable et des ratios de liquidité élevés peuvent contribuer à une plus forte croissance des prêts bancaires. Par ailleurs, les effets négatifs des périodes de tensions financières sur les prêts bancaires sont atténués lorsque les banques ont accès à la liquidité publique. L'importance du risque de liquidité est plus prononcée pour les prêts accordés à l'étranger, ce qui laisse penser que le modèle économique des banques françaises et la robustesse de l'activité domestique de détail contribuent à la stabilité des crédits domestiques.

Cette lettre présente le résultat de travaux de recherche menés à la Banque de France. Les idées exposées dans ce document reflètent l'opinion personnelle de leurs auteurs et n'expriment pas nécessairement la position de la Banque de France. Les éventuelles erreurs ou omissions sont de la responsabilité des auteurs.

La forte diminution des prêts des banques internationales qui a suivi la crise financière de 2008-2009 a mis en évidence la nécessité de mieux comprendre les déterminants de l'activité bancaire transfrontière. Le réseau international de banques centrales IBRN (*International Banking Research Network*) a été créé dans cette optique, afin de mettre en commun les efforts de différentes banques centrales et de partager leur expérience de la collecte et de l'analyse des données concernées. L'IBRN réunit les chercheurs de 27 banques centrales et institutions internationales participantes¹, qui analysent séparément leurs données nationales portant

sur les activités bancaires internationales au niveau micro-économique, en utilisant des bases de données nationales comparables et une méthodologie commune.

¹ À l'heure actuelle, les banques centrales des pays suivants font partie de l'IBRN (même si elles n'ont pas toutes participé au projet sur la transmission du risque de liquidité) : Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chili, France, Allemagne, Hong-Kong, Inde, Irlande, Italie, Corée, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis. Le Comité européen du risque systémique, la Banque centrale européenne, la Banque des règlements internationaux et le Fonds monétaire international participent également à l'IBRN.

Ce numéro de *Rue de la Banque* présente les résultats de la contribution française au projet de l'IBRN sur la transmission du risque de liquidité (Bussière, Camara, Castellani, Potier et Schmidt, 2015)². Les perturbations liées à la crise financière de 2008-2009 et la crise de la dette souveraine européenne en 2010-2012 ont eu un impact sur le comportement de prêt des banques françaises. Le risque agrégé de liquidité se concrétise *via* les bilans des banques et affecte les activités domestiques et internationales des banques. Nos recherches visent à déterminer quelles vulnérabilités au niveau des bilans transmettent ce risque agrégé de liquidité à certains types de prêts³.

Le secteur bancaire français et le soutien public à la liquidité au cours de la crise

Le système bancaire français se caractérise notamment par le fait qu'un petit nombre de grands groupes bancaires représentent une part significative des activités bancaires, y compris les activités de prêt. Ces banques opèrent sur un marché domestique très mature (Xiao, 2009), mais ont également d'importantes activités de banque d'investissement ainsi qu'une forte présence à l'étranger, tout en étant engagées dans des activités bancaires transfrontières⁴. Les six groupes bancaires inclus dans la contribution française aux travaux de l'IBRN assurent l'intermédiation d'environ trois quarts du patrimoine financier des ménages français (FMI, 2013). Quatre de ces six groupes sont classés comme banques d'importance systémique mondiale. L'autre aspect marquant du système bancaire français réside dans la faible présence des banques étrangères sur le marché domestique de la banque de détail, très largement dominé par les banques françaises ; les banques étrangères n'ont pas établi de réseau important de filiales en France (à l'exception notable de HSBC France).

Dans une comparaison des performances des banques françaises par rapport à leurs homologues européennes et américaines au cours de la crise de 2008-2009, Xiao (2009) montre que les banques françaises, qui étaient relativement moins rentables avant la crise, ont été moins gravement touchées que certaines de leurs homologues. Par rapport à d'autres pays industrialisés, le système bancaire français s'est avéré relativement résistant à la crise financière de 2008-2009 grâce à ses activités domestiques de détail (FMI 2012, FMI 2013).

La Banque centrale européenne et la Banque de France ont réagi aux perturbations sur les marchés financiers en fournissant une aide sous forme de soutien en liquidité. La Banque de France a fourni de la liquidité par le biais de facilités permanentes et exceptionnelles, dans le cadre de l'effort accompli à l'échelle de l'Eurosystème pour apporter des fonds suffisants au système bancaire de la zone euro. La mesure la plus importante a été constituée par les opérations de refinancement à long terme (*long-term refinancing operations* – LTRO). L'aide des banques centrales a également pris la forme de lignes de swap USD/EUR : la Réserve Fédérale fournissait de la liquidité en dollars à l'Eurosystème, qui mettait ensuite ces fonds à la disposition des banques de la zone euro confrontées à des besoins de liquidité en dollars.

Profils d'évolution des prêts des banques françaises

Les activités de détail en France se sont révélées relativement résistantes au cours de la crise financière ; pour cette raison, le graphique *infra* se concentre sur la description des crédits à l'étranger⁵ entre le quatrième trimestre 2006 et le deuxième trimestre 2013. Les prêts à l'étranger représentent un montant significatif du total des prêts (37 % environ), en raison essentiellement de l'expansion des activités étrangères des banques françaises dans la zone euro. La maturité du marché domestique, l'avantage comparatif des banques françaises dans certaines activités bancaires ainsi que la nécessité d'accompagner les entreprises françaises à l'étranger ont pu inciter les banques françaises à élargir leurs activités à l'étranger.

² Les résultats d'ensemble de la totalité des contributions de l'IBRN sont résumés dans l'étude de Buch et Goldberg (2015).

³ Les variables de prêt qui présentent un intérêt sont notamment le total des prêts, les prêts domestiques, les prêts à l'étranger, le total des crédits (somme des prêts et des engagements non utilisés) et le financement intragroupe net. Dans le cas des prêts à l'étranger, nous distinguons spécifiquement les prêts transfrontières accordés par les entités résidant en France et les prêts que les filiales étrangères d'un groupe bancaire octroient localement à des non-résidents.

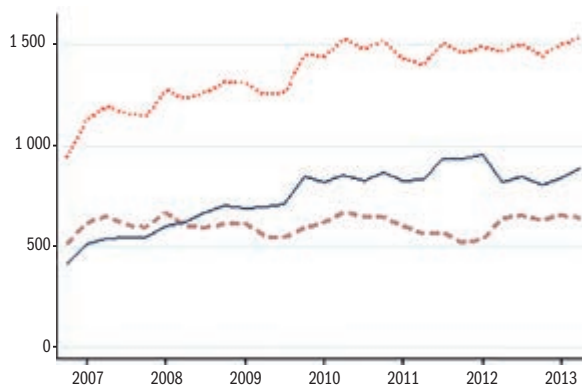
⁴ La Banque Postale, qui est essentiellement active sur le plan domestique, constitue une exception à cet égard.

⁵ Définis ci-après comme les prêts accordés par les banques françaises aux non-résidents.

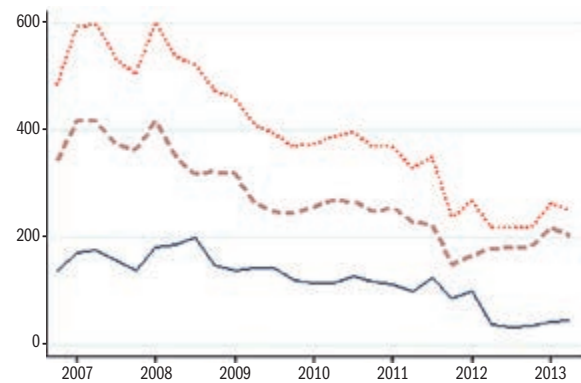
Prêts à l'étranger

(montants en milliards d'euros)

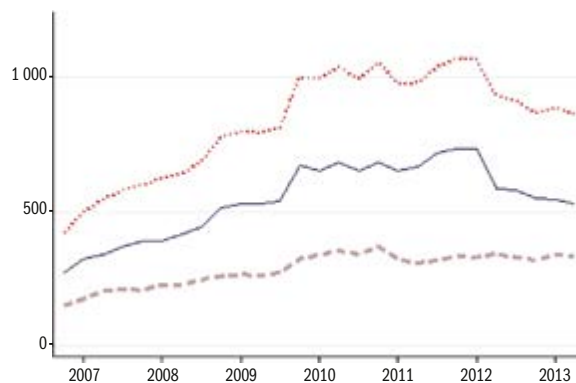
Total



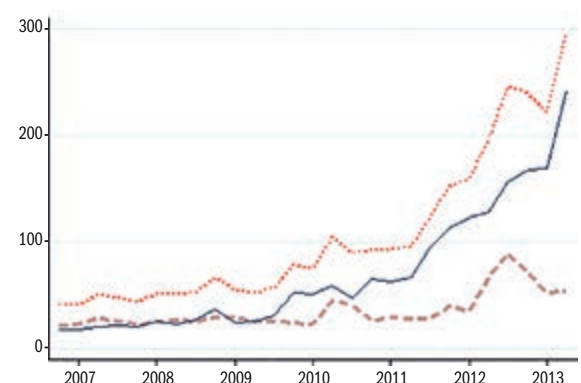
Secteur financier



Secteur privé non financier



Établissements publics



..... Prêts à l'étranger — dont Filiales étrangères - - - - - dont Transfrontières

Notes : Les chiffres illustrent les niveaux de l'encours des prêts détenus par les principaux groupes bancaires français sur la période allant du quatrième trimestre 2006 au deuxième trimestre 2013.

Les prêts à l'étranger sont plus volatils que les prêts domestiques en raison de la résistance du secteur domestique de détail. Le graphique illustre l'évolution au fil du temps des encours des prêts à l'étranger, ventilés à la fois par contrepartie (secteurs financier, non financier et public ⁶) et par type de prêt (total, transfrontières et par le biais de filiales étrangères). Les profils d'évolution des prêts montrent une hétérogénéité importante : ainsi, les prêts au secteur financier ont fortement diminué au cours de la période sous revue. Ce désendettement s'explique sans doute par les tensions sur les marchés interbancaires et par un retour au cœur de métier des banques (prêts domestiques et prêts au secteur réel).

En revanche, les prêts au secteur non financier ont très sensiblement augmenté vers la fin 2008, avant de diminuer légèrement au cours des années suivantes. Les ruptures de série concernant les prêts au secteur

non financier sont imputables à l'acquisition d'une banque étrangère au troisième trimestre 2006 et d'une autre banque au quatrième trimestre 2009 ⁷. Enfin, les prêts aux établissements publics sont restés relativement stables jusqu'à fin 2010, où ils ont commencé à augmenter de façon marquée. Cette hausse s'explique en grande partie par la liquidité excédentaire déposée par les filiales des banques françaises auprès du Système de réserve fédérale et auprès des banques centrales nationales de la zone euro.

⁶ Comprenant, notamment, les banques centrales.

⁷ Cf. les explications fournies par la BRI : <http://www.bis.org/statistics/breakstablescons.pdf>

Analyse

Nous cherchons à savoir dans quelle mesure certaines caractéristiques du bilan des banques contribuent à la transmission du risque agrégé de liquidité. Nous examinons le ratio des dépôts de base sur le total des actifs (ratio des dépôts de base), le ratio des fonds propres sur les actifs (ratio de fonds propres), le ratio des actifs illiquides sur le total des actifs (ratio d'actifs illiquides), ainsi que le ratio des engagements non utilisés, tels que les lignes de crédit, sur le total des actifs et des engagements (ratio d'engagement). Nous incluons également une mesure du financement intragroupe net, défini comme la différence entre le montant des encours d'actifs et de passifs de la maison mère du groupe bancaire concerné par rapport à ses filiales étrangères. Cette variable est également définie par rapport au total des actifs.

Les variables de bilan ci-dessus rendent compte des différents canaux par lesquels la hausse du risque de liquidité se traduit par des chocs spécifiques aux banques. Une proportion élevée de dépôts de base est généralement associée à un financement stable et bon marché et s'est avérée être un bon indicateur de résistance aux chocs de financement. Le ratio de fonds propres constitue également une approximation du coût du financement : les banques subissent des contraintes de garantie de la même façon que les autres emprunteurs ; par conséquent, un ratio de fonds propres plus élevé se traduit par des coûts de financement plus faibles. Le ratio d'actifs illiquides rend compte de la sensibilité d'une banque à une hausse des coûts de financement à court terme : confrontées à d'importants besoins de liquidité, les banques peuvent être obligées de liquider certains de leurs actifs pour continuer de financer des projets d'investissements rentables de long terme. De la même façon, le financement intragroupe net peut atténuer ou aggraver les contraintes de financement, selon que la maison mère soutient le réseau des filiales étrangères, ou qu'elle soit soutenue par le réseau étranger. Le ratio d'engagement indique dans quelle mesure une banque pourrait être obligée d'augmenter ses prêts si ses clients utilisaient les lignes de crédit précédemment ouvertes, lorsqu'elles sont elles-mêmes confrontées à des problèmes de liquidité.

La transmission du risque agrégé de liquidité dépend de la possibilité pour une banque d'avoir accès ou non à la liquidité de banque centrale. Dans l'analyse, nous utilisons donc les engagements des banques françaises à l'égard de la Banque de France comme un indicateur de fourniture de liquidité de banque centrale. Nous tenons ainsi compte de la liquidité fournie par des facilités telles que les LTRO et les swaps de devises.

Résultats

Les principaux résultats peuvent être résumés comme suit.

- Premièrement, le risque de liquidité qui se concrétise via les bilans des banques n'a pas un effet quantitatif important sur les prêts domestiques. En particulier, nous nous demandons quelle serait l'ampleur du changement de la variable dépendante si une banque passait de la médiane au 75^e percentile de la distribution pour chacune des variables de bilan concernées. Par exemple, le passage du 50^e au 75^e percentile pour la détention d'actifs illiquides (c'est-à-dire de 69 % à 80 %) réduit les prêts domestiques de 23 milliards d'euros et les prêts à l'étranger de 44 milliards. Nous constatons des différences quantitatives comparables pour le ratio d'engagement (une hausse de 6 milliards d'euros pour les prêts domestiques, contre une hausse de 87 milliards pour les prêts à l'étranger lorsque ce ratio passe de 17 % à 21 %, ce qui laisse penser que les engagements sont utilisés essentiellement dans le contexte des prêts domestiques). La hausse du ratio des dépôts de base (de 33 % à 39 %) entraîne une hausse des prêts domestiques de 20 milliards d'euros et un montant encore plus important de 34 milliards pour les prêts des filiales à l'étranger.

L'ensemble de ces résultats reflète peut-être le fait que la relative stabilité des activités de détail et le niveau élevé de diversification ont protégé les activités domestiques des banques françaises des crises de 2008-2009 et 2010-2012. Cette résistance s'explique aussi par la forte concentration du secteur bancaire français : les banques étudiées sont importantes et donc moins vulnérables au risque agrégé de liquidité (cf. Kashyap et Stein, 2000). Les ajustements réalisés en réponse au risque agrégé de liquidité concernent essentiellement les prêts à l'étranger, notamment les prêts accordés par les filiales.

- Deuxièmement, nous constatons que l'effet du risque agrégé de liquidité se concrétise par le biais du ratio d'engagement des banques, de leur ratio d'actifs illiquides et de leur ratio de dépôts de base. Cependant, les résultats sont différents selon les catégories de prêts. Les banques ayant des engagements élevés augmentent les prêts en période de tensions sur la liquidité puisque les entreprises utilisent leurs lignes de crédit. Les banques ayant un ratio de dépôts de base plus élevé sont davantage capables de maintenir ou d'accroître leurs prêts à l'étranger. De la même façon, les banques ayant un ratio élevé d'actifs illiquides réduisent les prêts en temps de crise.

En ce qui concerne le ratio d'engagement et le ratio d'actifs illiquides, ces effets sont atténués lorsque les banques ont accès à la liquidité de banque centrale, ce qui laisse penser que le soutien apporté aux banques au sein de l'Eurosystème a permis de garantir la croissance des prêts.

Troisièmement, s'agissant des prêts à l'étranger, nous observons que la plupart des résultats sont imputables à des prêts locaux accordés par les filiales à l'étranger. Les prêts transfrontières, qui consistent essentiellement en prêts au secteur financier, ne peuvent pas être attribués de façon significative aux variations du risque de liquidité. Nous interprétons ce résultat comme une indication de la perte générale de confiance dans les marchés interbancaires, qui a entraîné un désendettement à l'échelle du système, indépendamment des caractéristiques de bilan.

Conclusion

Dans l'ensemble, nous observons que les évolutions des prêts à l'étranger sont plus importantes que celles des prêts domestiques, ce qui s'explique par la résistance du secteur bancaire domestique de détail. Comme le secteur bancaire français s'est révélé comparativement solide pendant la crise, le financement intragroupe n'a pas été sollicité pour soutenir les prêts domestiques. En revanche, les données montrent que les filiales à l'étranger dépendaient des maisons mères en France pour maintenir ou accroître leurs prêts. Par conséquent, les ajustements ont été réalisés essentiellement par le biais des prêts à l'étranger et notamment par les prêts locaux accordés par les filiales des groupes bancaires français à l'étranger. Ce sont les prêts exclusivement transfrontières (qui consistent essentiellement en prêts au secteur financier) qui ont le moins progressé au cours de la crise, mais ils ont évolué indépendamment des vulnérabilités de bilan. Les résultats laissent également penser que le soutien en liquidité de la banque centrale a contribué efficacement à atténuer les contraintes de liquidité.

Bibliographie

Buch (C. M.) et Goldberg (L. S.) (2015)

« *International banking and liquidity risk transmission: lessons from across countries* », *IMF Economic Review*, vol. 63(3), p. 377-410.

Bussière (M.), Camara (B.), Castellani (F.-D.), Potier (V.) et Schmidt (J.) (2015)

« *International banking and liquidity risk transmission: lessons from France* », *IMF Economic Review*, vol. 63(3), p. 479-495.

FMI (2012)

« *France: financial system stability assessment* », *IMF Country Report* n° 12/341

FMI (2013)

« *France: selected issues* », *IMF Country Report* n° 13/3.

Kashyap (A. K.) et Stein (J. C.) (2000)

« *What do a million observations on banks say about the transmission of monetary policy?* *American Economic Review*, 90(3), p. 407-428.

Xiao (Y.) (2009)

« *French banks amid the global financial crisis* », *IMF Working Paper* n° 09/201.

Éditeur

Banque de France

Directeur de la publication

Marc-Olivier STRAUSS-KAHN

Directeur de la rédaction

Françoise DRUMETZ

Réalisation

Direction de la Communication

Février 2016

www.banque-france.fr